

## Le Conseil de l'Europe demande au gouvernement maltais d'élucider le crime de la journaliste Daphne Caruana Galizia

### Description

Depuis l'assassinat de la journaliste maltaise par l'explosion de sa voiture en octobre 2017 (voir [La rem n°46-47, p.60](#)), trois suspects ont été arrêtés en décembre 2017, puis inculpés pour meurtre. Cependant seule la confirmation officielle de leur inculpation par le ministre de la justice, prononcée ce 16 juillet 2019, a permis l'ouverture du délai de 20 mois au terme duquel le Parquet devra fixer la date du procès. À la demande du Conseil de l'Europe, le gouvernement maltais a annoncé parallèlement la création d'une commission d'enquête publique.

Le 12 septembre 2019, la commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatović, a aussi instamment demandé au Premier ministre maltais Joseph Muscat que soient abandonnées **la trentaine de poursuites en diffamation à l'encontre de la journaliste, lesquelles se trouvent transférées à ses héritiers**, conformément à la loi maltaise.

Dunja Mijatović appelle également les autorités maltaises à modifier leur législation sur la diffamation selon laquelle la charge de la preuve revient à l'accusé car elle y voit «*une vraie menace contre la liberté de la presse dans le pays*». Rappelant que la protection des sources des journalistes est garantie par la Cour européenne des droits de l'homme, la commissaire s'inquiète du fait que les héritiers de la journaliste «*pourraient avoir à révéler des informations portant sur son travail journalistique et ses sources*». Selon elle, ces poursuites en diffamation à l'encontre de la famille de Daphne Caruana Galizia conduisent à «*s'interroger sur l'engagement des autorités maltaises à trouver et à traduire en justice les commanditaires de ce crime affreux*».

Sources :

- «*Malte : les suspects du meurtre d'une journaliste formellement inculpés*», AFP, tv5monde.com, 16 juillet 2019.
- «*Meurtre d'une journaliste : appel à Malte du Conseil de l'Europe*», AFP, tv5monde.com, 19 septembre 2019.

### Categorie

1. Usages

**date créée**

3 mars 2020

**Auteur**  
françoise